

## Problème en 1ère année de droit

Par **Mathis Dltr**, le **31/01/2017** à **19:55**

Bonjour, j'ai 18 ans, au début de l'année, j'étais dans une licence qui ne m'a pas plu et que j'ai arrêtée. Début décembre, j'ai décidé de me réorienter en première année de droit. Là je dois commencer seulement ayant rater 5 mois de cours et la totalité du S1, je compte simplement aller valider mes options pour le S2 et ne pas aller aux cours majeurs de droit pour ne pas être largué, ne rien comprendre vu le retard que j'ai pris et être dégoûté du droit. Du coup j'aimerais valider mes options cette année et redoubler volontairement pour reprendre tout du début l'année prochaine. Cependant j'ai vraiment peur, j'ai peur d'être viré ou que mon redoublement ne se fasse pas automatiquement si je ne vais pas aux cours... Si vous avez la réponse à ma question, votre aide est la bienvenue.

Par **Xdrv**, le **31/01/2017** à **20:03**

Bonjour, tout d'abord la présence aux cours n'est pas obligatoire, certains de mon université ne viennent qu'aux travaux dirigés pour avoir les bourses et rendent copie blanche aux partiels... ils redoublent ensuite, même procédé pour mêmes bourses puis s'en vont dans une autre fac ... donc la présence ne posera pas problème. Toutefois, aller en td sans aller en cours, ce n'est pas judicieux car ça va plomber votre dossier.

Je pense que vous devriez vous investir normalement au deuxième semestre et le valider car l'an prochain vous ne l'auriez plus à passer et pourrez faire un stage à cette occasion par exemple.

Enfin, le premier semestre n'est rien de bien compliqué. En réalité vous apprenez les bases du droit civil (matière présente durant tout votre cursus) et du droit constitutionnel mais ce n'est pas des lacunes qui pourraient vous être préjudiciables, les seuls cours du second semestre suffisent à valider le second semestre, pas ou peu de lien avec le premier

Par **LouisDD**, le **01/02/2017** à **07:38**

Salut !

Je rejoins marcu13 : mieux vaut y aller à fond sur le deuxième semestre pour le valider ! Surtout que vous n'avez pas tant de retard que ça, puisque normalement quasiment toute les matières sont nouvelles pour tout le monde !

Là où vous allez devoir bosser ce sera sur la méthodologie où là vous êtes forcément en retard : faite tout vos TD, demandez à chaque fois un corrigé et vos erreurs et possibilités d'améliorations à votre chargé de TD...

Bref mettez les chances de votre côté !

Sinon marcu13 a raison : si vous validez ce S2, l'année prochaine vous n'aurez que le S1 à bosser et donc possibilité de travailler au S2 ou mieux de trouver un stage !

N'hésitez pas à consulter la méthodologie sur le forum, à poser vos questions...

Et bonne continuation dans vos études !

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/02/2017 à 10:38**

Bonjour

Je ne peux que confirmer les réponses de marcu13 et LouisDD. Il ne faut surtout pas partir dans un esprit défaitiste.

Par **Mathis Dltr**, le **01/02/2017 à 11:41**

Merci à tous pour votre aide et vos réponses